

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 avril 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**SOUS-AMENDEMENT**

N ° 7416

présenté par
M. Causse

à l'amendement n° 1725 de M. Bourgeaux

ARTICLE 49 QUINQUIES

À l'alinéa 4, substituer aux mots :

« prévus aux articles 47 et 48 de la présente loi »

les mots :

« susmentionnés ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement propose de répercuter les amendements rédactionnels et de coordination juridique proposés par le rapporteur sur l'article initial dans l'amendement de M. Gouffier-Cha. En effet, l'amendement 5219 réécrivant l'ensemble de l'article tout en conservant certaines parties, les précisions proposées par le rapporteur demeurent pertinentes.